



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	10.07.2023
Titre du projet du marché	APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE OUVERTE – DIRECTION DES TRAVAUX CONFORME AUX NORMES SIA 144 POUR UNE CONSTRUCTION DE LA HALLE MULTISPORTS ET DE LA VALORISATION DES BÂTIMENTS ATTENANTS
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	261197
N° de la publication SIMAP	1349579
Date de publication SIMAP	07.07.2023
Adjudicateur	Commune de Corninboeuf
Organisateur	VISTONIA AG, à l'attention de Gabriela Baechler, Route de la fonderie 2, 1700 Fribourg, Suisse, Téléphone: +41313342222, Fax: +4126, E-mail: gabriela.baechler@vistonias.ch

Inscription -

Visite -

Questions -

Rendu documents -

Rendu maquette -

Type de procédure Procédure ouverte à un degré, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

Genre de prestations / type de mandats Mandat d'architecte et/ou ingénieur civil – direction des travaux

Description détaillée des prestations / du projet -

Communauté de mandataires -

Sous-traitance -

Mandataires préimpliqués -

Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts -

Conditions de participation -

Critères d'aptitude -

Critères d'adjudication / de sélection -

Indemnités / prix : -

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres -

Manques de l'appel d'offres -

Observations de l'OMPr

- L'OMPr se réjouit que le dossier se réfère au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144 et qu'il en respecte principes généraux.
- L'OMPr se réjouit également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, soit utilisée dans le

cadre de cet appel d'offres.

- Cette procédure est certifiée par l'OMPr et n'a donc pas fait l'objet d'une analyse détaillée. Veuillez-vous référer à SIMAP ou à la FAO pour plus de détails.
- Enfin, l'OMPr se réjouit que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.



sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA
Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes